

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Mission d'information sur l'application du droit voisin au bénéfice des agences, éditeurs et professionnels du secteur de la presse

- Audition, à huis clos, de Mme Audrey Herblin-Stoop,
directrice des Affaires Publiques de Twitter 2
- Présences en réunion 3

Mercredi

17 novembre 2021

Séance de 14 heures

Compte rendu n° 26

SESSION ORDINAIRE DE 2021-2022

**Présidence de
Mme Virginie Duby-
Muller,
*Présidente***



**MISSION D'INFORMATION SUR L'APPLICATION DU DROIT VOISIN
AU BÉNÉFICE DES AGENCES, ÉDITEURS
ET PROFESSIONNELS DU SECTEUR DE LA PRESSE**

Mercredi 17 novembre 2021

La séance est ouverte à quatorze heures cinq.

(Présidence de Mme Virginie Duby-Muller)



La réunion de la mission d'information s'est tenue à huis clos.

La réunion se termine à quatorze heures trente-cinq.



Membres présents ou excusés

Mission d'information sur l'application du droit voisin au bénéfice des agences, éditeurs et professionnels du secteur de la presse

Réunion du mercredi 17 novembre 2021 à 14 heures

Présents. – . Mme Émilie Cariou, Mme Virginie Duby-Muller, M. Laurent Garcia